



COMMISSION EUROPEENNE Office "Infrastructures et logistique" -  
Luxembourg

OIL.05 - Centre polyvalent de l'enfance interinstitutionnel - Kirchberg  
OIL.07 - Centre polyvalent de l'enfance interinstitutionnel –  
Bertrange Mamer

## **PROTECTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES**

**Cette déclaration de confidentialité fournit des informations  
sur le traitement et la protection de vos données personnelles.**

**Opération de traitement :** Gestion du Centre Polyvalent de l'Enfance interinstitutionnel (CPE) -  
Garderie et Centre d'études et de loisirs : système d'information Loustic et dossiers médicaux

**Contrôleur de données :** Unité OIL.05

**Référence de l'enregistrement** DPR-EC-01120.3

### **Table des matières**

- 1. Introduction**
- 2. Pourquoi et comment traitons-nous vos données à caractère personnel ?**
- 3. Sur quelle base juridique traitons-nous vos données à caractère personnel ?**
- 4. Quelles sont les données à caractère personnel que nous recueillons et traitons ?**
- 5. Combien de temps vos données à caractère personnel sont-elles conservées ?**
- 6. Comment protégeons-nous et sauvegardons-nous vos données à caractère personnel ?**
- 7. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées ?**
- 8. Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer ?**
- 9. Coordonnées de contact**
- 10. Où trouver de plus amples informations ?**

## **1. Introduction**

La Commission européenne (ci-après « la Commission ») s'engage à protéger vos données à caractère personnel et à respecter votre vie privée. La Commission procède à la collecte et au traitement ultérieur des données à caractère personnel conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données (abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001).

La présente déclaration de confidentialité explicite la finalité du traitement de vos données à caractère personnel, la façon dont nous collectons, traitons et assurons la protection de toutes les données à caractère personnel fournies, la manière dont les informations sont utilisées ainsi que les droits que vous pouvez exercer à l'égard de vos données. Cette déclaration comprend également les coordonnées du Responsable du traitement compétent auprès duquel vous pouvez exercer vos droits, du Délégué à la protection des données et du Contrôleur européen de la protection des données.

Les informations relatives à l'opération de traitement dans les applications Loustic et e-KidReg (Loustic est une base de données gérant les informations des enfants fréquentant la garderie et le centre d'études et de loisirs du CPE ; e-KidReg est une plateforme interactive accessible depuis internet permettant aux parents de soumettre une demande d'inscription ou de réinscription, de consulter/modifier leurs données répertoriées dans Loustic) gérées par les unités OIL.05 et OIL.07, sont présentées ci-dessous.

## **2. Pourquoi et comment traitons-nous vos données à caractère personnel ?**

Finalité de l'opération de traitement : OIL.05 et OIL.07 utilisent vos données personnelles afin de :

- permettre l'inscription des enfants au CPE,
- déterminer le mode de fréquentation,
- fixer le montant de la contribution parentale,
- organiser un accueil approprié des enfants,
- gérer les repas sur les deux sites (Kirchberg et Bertrange/Mamer),
- vérifier l'accès des personnes autorisées à emmener/déposer les enfants,
- prendre en compte toute contrainte médicale telle que les allergies alimentaires impliquant un menu spécifique.

L'application **Loustic**, accessible uniquement par les unités OIL.05 et OIL.07 est alimentée par les données introduites dans e-KidReg par les parents. Elle est utilisée pour la gestion administrative et opérationnelle du CPE, à savoir :

- création des groupes,
- transmission des informations au personnel éducatif pour une bonne prise en charge des enfants de leurs groupes,
- transmission des données médicales aux infirmières du CPE et au pédiatre (prestataire de service) soumis au secret professionnel.
- transmission de données, aux Ministères de l'éducation nationale et de la Santé à Luxembourg, dans le cadre d'épidémies et de leur propagation (ex. : covid-19),
- facturation des contributions parentales
- organisation du service de restauration/facturation des parents par le prestataire de

- service
- établissement des statistiques de fréquentation et extraction des données pour une bonne organisation du service (organisation des remplacements, prévision des recrutements, prévention des risques (enregistrement des accidents), gestion des enfants allergiques, etc.)
- création des groupes spécifiques pendant les vacances/journée pédagogique de l'école européenne en fonction des inscriptions pour ces périodes spécifiques, organisation du service de matin.

L'application **e-KidReg** quant à elle, est utilisée par les parents pour inscrire leur(s) enfant(s) et consulter leurs données (la modification des données personnelles par les parents demande la validation d'un membre de l'équipe administrative du CPE afin que la modification puisse être reportée dans e-KidReg puis importée vers Loustic).

Le **formulaire médical** téléchargé par les parents lors de l'inscription est uniquement accessible par le service médical du CPE. Le dossier médical a été créé pour la gestion et suivi de l'état de santé des enfants inscrits au CPE. Le dossier médical contient :

- la fiche sanitaire d'admission et une fiche d'information à l'administration précisant l'avis du service médical,
- la copie du carnet de vaccination de chaque enfant,
- les documents médicaux relatifs à la gestion des allergies alimentaires de l'enfant (certificats médicaux et Projet d'Accueil Individualisé),
- la demande d'autorisation d'administration des médicaments, émise par les parents à destination du service médical du CPE.

Vos données à caractère personnel ne seront pas utilisées pour la prise de décision automatisée, y compris le profilage.

### **3. Sur quelle base juridique traitons-nous vos données à caractère personnel ?**

Nous traitons vos données à caractère personnel conformément à l'article 5, paragraphe 1 du règlement UE 2018/1725 :

(a) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi l'institution ou l'organe de l'Union;

(e) le traitement est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique.

La base juridique spécifique est la Décision de la Commission du 6 novembre 2002 portant création de l'Office pour les infrastructures et la logistique à Luxembourg (2003/524/CE).

### **4. Quelles sont les données à caractère personnel que nous recueillons et traitons ?**

Aux fins de réaliser cette opération de traitement, les unités OIL.05 et OIL.07 recueillent un certain nombre d'informations à caractère personnel :

- nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, nationalité, numéro de sécurité sociale de l'enfant ;

- nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité des parents ;
  - coordonnées des parents (adresse postale, adresse électronique, téléphone(s)) ;
  - attestation de l'Institution dont relève le parent demandeur - et, le cas échéant, l'autre parent, qui précise le statut (fonctionnaire, agent), les modalités du temps de travail (temps plein, mi-temps, durée du contrat...) et le nombre d'enfants à charge (à demander au Service des ressources humaines de l'Institution) ;
  - les dernières fiches de salaire du ménage.
- Si l'un des parents est indépendant : le bulletin de l'impôt sur le revenu de l'année précédente ainsi qu'un certificat d'affiliation auprès de la sécurité sociale. En cas de nouvelle activité indépendante du conjoint le bulletin sera remplacé par une déclaration sur l'honneur indiquant le revenu et le nombre d'heures estimés ;
  - Si applicable, le jugement de divorce avec, le cas échéant, un relevé bancaire indiquant la pension alimentaire perçue ou versée. Les fiches de salaire des deux parents en cas de garde partagée ou en cas de résidence de l'enfant chez l'un des parents, les fiches de salaire du ménage du parent inscrivant/payeur.

Pour le **dossier médical** de l'enfant, les données suivantes sont également recueillies :

- le nom, prénom et numéro de téléphone des personnes à contacter éventuellement en cas d'urgence,
- les déficits, handicaps et maladies actuelles de l'enfant et leur traitement, ses antécédents de maladies infectieuses, interventions chirurgicales et son état de vaccination,
- les protocoles d'urgence.

Le but du traitement des données personnelles et médicales est de préserver et de surveiller l'état de santé des enfants fréquentant le CPE ainsi que de disposer des renseignements utiles afin de pouvoir intervenir en situation urgente, en accord avec les dispositions statutaires d'application.

Les données personnelles recueillies via la plateforme e-KidReg sont obligatoires afin de pouvoir procéder à la vérification du dossier d'inscription de votre enfant. Les données doivent être complètes afin de traiter les demandes d'inscription conformément aux priorités d'admission définies dans le règlement d'admission et de fonctionnement des établissements du CPE. Si vous ne transmettez pas l'ensemble des données personnelles requises, l'administration ne pourra donner une suite favorable à l'inscription de votre enfant au CPE.

##### **5. Combien de temps vos données à caractère personnel sont-elles conservées ?**

OIL.05 et OIL.07 conservent vos données à caractère personnel (documents relatifs à l'inscription de l'enfant et au dossier médical de celui-ci) tant que l'enfant est inscrit au CPE et pour une période d'un an après le départ de l'enfant de la structure, après quoi, toutes les données seront détruites.

Si l'inscription de l'enfant est refusée ou mise sur liste d'attente, les données seront conservées pendant l'année scolaire en cours dans le cas où le service gestionnaire du CPE serait en mesure de proposer une place à l'enfant en cours d'année.

Les documents relatifs à la contribution parentale sont détruits à la fin de l'année scolaire N, sauf en cas de litige ou de recours contentieux durant lesquels les documents sont conservés au maximum jusqu'au terme de la période de la prescription légale, c'est-à-dire 5 ans, comme prévu par le

règlement financier. À l'issue de la période en question, ils sont détruits.

Les données concernant la restauration sont détruites par le prestataire de service à la fin de l'année scolaire à laquelle elles font référence. Cependant, en cas de litige ou de recours contentieux, les données y relatives sont conservées jusqu'au terme de la période de la prescription légale, c'est-à-dire 10 ans, comme prévu par la loi nationale en vigueur. À l'issue de cette période, les données sont détruites.

## **6. Comment protégeons-nous et sauvegardons-nous vos données à caractère personnel?**

Toutes les données transmises via l'application e-KidReg (ie. transmises au format électronique) et basculées sur l'application Loustic sont sauvegardées sur les serveurs de la Commission européenne. Tous les traitements sont effectués conformément à la décision (UE, Euratom) 2017/46 de la Commission du 10 janvier 2017 relative à la sécurité des systèmes de communication et d'information de la Commission européenne.

Afin de protéger vos données personnelles, la Commission a mis en place un certain nombre de mesures techniques et organisationnelles. Les mesures techniques comprennent des actions appropriées pour traiter la sécurité en ligne, le risque de perte de données, d'altération des données ou d'accès non autorisé, en tenant compte du risque présenté par le traitement et de la nature des données à caractère personnel traitées. Les mesures organisationnelles comprennent la limitation de l'accès aux données à caractère personnel aux seules personnes autorisées ayant un besoin légitime d'en connaître les finalités du traitement.

Tout document transmis en version papier au gestionnaire du CPE est conservé sous clé dans un local d'archive au siège des unités OIL.05 et OIL.07. Ce local est accessible uniquement aux membres du service gestionnaire. De même, les dossiers médicaux de chaque enfant sont conservés dans des armoires sécurisées dans le service médical du CPE. Ces dossiers sont uniquement accessibles aux membres du service médical.

## **7. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées ?**

L'accès à vos données à caractère personnel est octroyé à l'équipe de la Commission responsable de la réalisation de cette opération de traitement et au personnel autorisé selon le principe du « besoin d'en connaître », à savoir :

- service gestionnaire OIL.05 et OIL.07
- personnel éducatif OIL.05 et OIL.07
- service médical OIL.05 et OIL.07
- Direction de la sécurité de la Commission européenne (Direction générale Ressources Humaines)
- OIL.06, l'unité financière d'OIL
- bureau des salaires des institutions suivantes : Cour des comptes, BEI, FEI, EPPO, Parlement européen, ESM, Cour de justice, Commission européenne, École européenne Lux2, École européenne Lux1, Centre de traduction ainsi que de toute autre entité/organisme communautaire amené à l'avenir à contribuer financièrement au budget du CPE afin d'en faire bénéficier son personnel (i.e. EPPO)
- prestataires de services de restauration sous la responsabilité de OIL.05 et OIL.07
- service de gardiennage sous la responsabilité de HR.DS
- compagnie d'assurances externe à la Commission
- ministère de l'éducation nationale à Luxembourg

- ministère de la santé à Luxembourg

Les données médicales, quant à elles, sont accessibles par :

- le pédiatre conseil du CPE
- les infirmiers du CPE qui gèrent le dossier médical, préparent les tableaux synthétiques (allergies alimentaires ou pathologies graves)
- les éducateurs et les coordinatrices du CPE en ce qui concerne les allergies alimentaires et les pathologies graves des enfants (sous forme d'un tableau) pour leur permettre d'appréhender correctement les situations urgentes
- le prestataire de service qui distribue les repas, via un tableau élaboré par les infirmiers et qui concerne les enfants souffrant d'allergie alimentaire.

En cas d'accident survenu au CPE ou sous la supervision du CPE, les parents remplissent un formulaire et le transmettent au service gestionnaire du CPE. Celui-ci le transmet électroniquement à la compagnie d'assurance pour le remboursement éventuel aux parents des frais médicaux encourus suite à cet accident. L'original du formulaire est conservé dans un classeur au service gestionnaire.

Ces collaborateurs sont tenus de respecter des conventions de confidentialité statutaires ou, au besoin, additionnelles.

## **8. Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer ?**

Vous avez des droits spécifiques en qualité de «personne concernée» au titre du chapitre III (articles 14-25) du règlement (UE) 2018/1725, en particulier le droit de consulter, de rectifier ou de supprimer vos données à caractère personnel et le droit de restreindre le traitement de vos données à caractère personnel. Le cas échéant, vous avez également le droit de vous opposer au traitement ou le droit à la portabilité de vos données.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Responsable du traitement, ou en cas de litige, le Délégué à la protection des données. Au besoin, vous pouvez également vous adresser au Contrôleur européen de la protection des données. Leurs coordonnées sont mentionnées à la section 9 ci-après.

Si vous souhaitez exercer vos droits dans le cadre d'une ou de plusieurs opérations de traitement spécifiques, veuillez en fournir la description (leur référence de dossier) dans votre demande, comme indiqué à la section 10 ci-après.

## **9. Coordonnées de contact**

### **- Responsable du traitement des données**

Si vous souhaitez exercer vos droits au titre du règlement (UE) 2018/1725, ou si vous avez des commentaires, des questions ou des préoccupations à exprimer, ou si vous souhaitez soumettre une plainte relative à la collecte et à l'utilisation de vos données à caractère personnel, n'hésitez pas à contacter le Responsable du traitement de données, l'unité OIL.05 ([cpe@ec.europa.eu](mailto:cpe@ec.europa.eu)).

### **- Délégué à la protection des données (DPD) de la Commission**

Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données (DATA-PROTECTIONOFFICER@ec.europa.eu) pour toute question relative au traitement de vos données à caractère personnel au titre du règlement (UE) 2018/1725.

- **Le Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)**

Vous avez un droit de recours (c'est-à-dire le droit de porter plainte) auprès du Contrôleur européen de la protection des données (edps@edps.europa.eu) si vous estimez que vos droits au titre du règlement (UE) 2018/1725 ont été enfreints à la suite du traitement de vos données à caractère personnel par le Responsable du traitement.

**10. Où trouver de plus amples informations ?**

Le Délégué à la protection des données de la Commission publie un registre de toutes les opérations de traitement de données à caractère personnel effectuées par la Commission, qui ont été documentées et qui lui ont été notifiées. Vous pouvez accéder au registre à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/dpo-register>.

Cette opération de traitement spécifique a été consignée dans le registre public du DPO sous la référence de dossier suivante DPR-EC-01120.3.